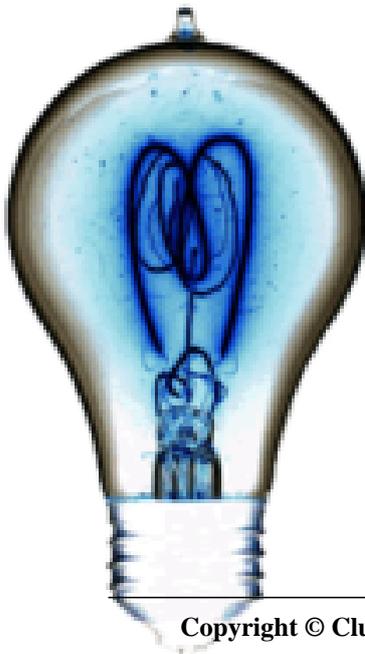


<http://clx.asso.fr/spip/?Le-Master-Ingenierie-du-Logiciel>



Le Master Ingénierie du Logiciel Libre (I2L) change et se dirige vers l'apprentissage

- Documentations - Education -



Date de mise en ligne : jeudi 9 février 2012

Copyright © Club LinuX Nord-Pas de Calais - Tous droits réservés

En 2006, l'Université du Littoral, le département Informatique et de nombreux acteurs économiques du Logiciel Libre ont fait le pari de la formation et du Logiciel Libre et ont ouvert le premier et le seul Master Professionnel entièrement dédié aux logiciels libres. Après cinq ans de fonctionnement et devant le succès du Master, nous avons décidé de changer d'organisation et nous avons opté pour l'apprentissage.

Pourquoi ce changement ? La voie de l'apprentissage est aujourd'hui un excellent dispositif pour augmenter l'interaction entre formation et entreprise et pour mieux intégrer l'étudiant à une dynamique professionnelle. De plus, le Master I2L faisait déjà la part belle aux intervenants extérieurs en deuxième année mais grâce à l'apprentissage, nous allons étendre les interventions professionnelles sur les deux années et mener des projets d'envergure (et libres, naturellement) en partenariat avec les entreprises accueillants des apprentis. Une pédagogie adaptée de type « Pédagogie par projets » et « Pédagogie par le problème » va aussi voir le jour.

Le Master I2L va rester fidèle à sa démarche initiale : promouvoir le Logiciel Libre et les technologies phares du LL, et faire prendre conscience des problématiques économiques, légales et organisationnelles.

Dans ce cadre, l'objectif est donc la formation d'informaticiens de haut niveau capables de mener à bien la mise en place de solutions informatiques basées sur l'intégration de produits et technologies issus du monde du logiciel libre et d'accompagner les organisations dans des processus de migration vers les logiciels libres ou d'intégration de ces logiciels.

En matière de compétences, les objectifs que nous cherchons à atteindre incluent entre autres :

- la maîtrise des infrastructures logicielles issues du monde des logiciels libres ;
- la maîtrise des environnements de développement et de déploiement du logiciel dans le cadre des logiciels libres ;
- l'évaluation des solutions issues des logiciels libres et l'impact de leur intégration dans une organisation ;
- la mise en place de processus de migration vers les logiciels libres ;
- la gestion de projets et les spécificités de l'intégration des logiciels libres en matière de gestion d'un projet informatique ;
- une connaissance des spécificités des logiciels libres en matière de droit, d'économie et de gestion.